



Newsletter Horizon 2020

Le nouveau programme cadre de Recherche et d'Innovation de l'Union Européenne pour la période (2014 -2020) vient d'être lancé. A travers ce programme, l'Union Européenne financera des projets résolument interdisciplinaires susceptibles de répondre aux grands défis économiques et sociaux. Il couvrira l'ensemble de la chaîne de l'innovation, depuis l'idée jusqu'au marché, et renforcera le soutien à la commercialisation des résultats de la recherche et à la créativité des entreprises. Le but de cette News lettre est de présenter le H2020 (Objectifs, composantes, nouveautés par rapport au 7^{ème} PCRD).

- **Que ce que l' Horizon 2020 ?**

Horizon 2020, est un programme de financement de la recherche et de l'innovation,

***Période** : 2014 -2020

***Budget en (M€)** : 80 Milliards d'Euros, (70,2 Milliards d'Euros en prix constant).

C'est le successeur du 7^{ème} Programme-Cadre de Recherche et Développement Technologique. (7^{ème} P.C.R.D.T.) .H2020, soutient les projets tout au long de la chaîne de l'innovation et veut rationaliser les financements en faveur de la croissance.

Ce programme met en avant trois nouveaux contours déterminés comme suit :

*intégrer la recherche et l'innovation en établissant un soutien sans interruption tout au long du processus de l'idée au produit commercialisable.

*Mettre les financements de la recherche et de l'innovation au service de la réponse aux grands défis de société.

*Soutenir l'innovation et les activités proches du marché de façon à créer de nouvelles opportunités commerciales.



Horizon 2020 : Architecture

Pilier I : Excellence scientifique

- Conseil Européen de la Recherche (ERC)
- Technologies Futures et émergentes (FET)
- Actions Marie Curie
- Infrastructures de recherches européennes

Pilier II : Primauté Industrielle

- Primauté dans le domaine des technologies génériques et industrielles (KET)
- Accès au financement à risque
- Innovation dans les PME

Pilier III : Défis sociétaux

- Santé, évolution démographique et bien-être
- Sécurité alimentaire, agriculture durable, recherche marine et maritime et bioéconomie
- Energies sûres, propres et efficaces
- Transports intelligents, vert et intégrés
- Lutte contre le changement climatique, utilisation efficace des ressources et matières premières
- Sociétés inclusives, novatrices et sûres



Les objectifs

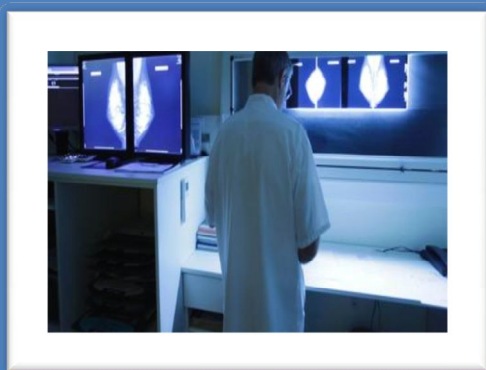
Les principaux objectifs de l'Horizon 2020 étant de :

- *Répondre aux exigences de la crise économique en terme de création d'emploi et de croissance.
- *S'adresser à la préoccupation des personnes en termes de qualité de vie, sécurité et environnement
- *Renforcer les positions de l'Union Européennes dans les domaines de la recherche, l'innovation et la technologie

Les priorités

Le programme Horizon 2020 est axé sur trois priorités :

- ***Priorité (1)** : L'excellence scientifique (*Excellent science*)
- ***Priorité (2)** : Primauté industrielle (*Industrial leadership*)
- ***Priorité (3)** : Les défis sociétaux (*Societal challenges*)



Participation du « Third Country » à L'Horizon 2020

La participation d'entités juridiques établies dans les pays du tiers monde à l'horizon 2020 ou à certaines parties de celui-ci peut être soumise à restriction par le programme de Travail correspondant lorsque les conditions de participation d'entités juridiques des Etats membres, ou de leurs entités affiliées établies dans les pays tiers. Aux programmes de recherche et d'innovation de ces pays tiers sont considérées par la Commission comme Préjudiciables aux intérêts de l'Union.



Budget par priorité

Priorité (1) : L'excellence scientifique

Composante	Budget (2014-2020) M€
1. Le Conseil Européen de la recherche (ERC)	13 095 M€
2. Technologies futures et émergentes (FET)	2 696 M€
3. Les actions Marie Skłodowska Curie (MSCA)	6 162 M€
4. Infrastructures de recherche	2 488 M€

Priorité (2) : Primauté industrielle

Composante	Budget (2014-2020) M€
1. Un programme de leadership dans les technologies industrielles. (ICT, Nanotechnologies, Matériels, Biotechnologie, Industrie, Espace).	13 557 M€
2. Accès au financement à risque	2 842 M€
3. innovation dans les PME	616 M€+ 616 + 20 % escomptés des budgets «Défis de société»- «LEIT» + fort accent mis sur les PME dans le volet «Accès au financement à risque»

Priorité (3) : les défis sociétaux

Composante	Budget (2014-2020) M€
1. la santé, l'évolution démographique et le bien-être	7 472 M€
2. la sécurité alimentaire, l'agriculture durable, la recherche marine et maritime et la bioéconomie	3 851 M€
3. les énergies sûres, propres et efficaces	5 931 M€
4. les transports intelligents, verts et intégrés	6 339 M€
5. Changement climatique, usage efficace des ressources, matières première	3 081 M€
6. Société: inclusion, innovation, introspection	1 309 M€
7. Sécurité	1 695 M€
*La science avec et pour la société	462 M€
*Propager l'excellence et élargir la participation	816 M€



Simplification

Le programme H2020 a connu une simplification de plusieurs aspects (voir tableau), notamment :

***Un programme unique regroupant les financements en matière de recherche et d'innovation.**

***Un soutien aux projets tout au long du processus, de l'idée à la phase de commercialisation, et un soutien accru aux innovations proches du marché.**

***Une hausse de l'objectif de participation des P.M.E. de 15% à 20% (20% des défis sociétaux et de la "primauté dans les technologies génériques et industrielles").**

	7 ^{ème} PCRD	H 2020
1. Réponse à la soumission (Présentation du projet-démarrage)	20 mois	2/3- 8 mois
2. Systèmes de financement	3 systèmes	2 systèmes Seulement
3. Coûts indirects	20%	25% si on dépense 100.000 € (Projets ...); la C.E remboursera 125.000€
4. Form (C)	Envoi de la form (c) signée par courrier	Signée électroniquement
5. Pièces de justifications des dépenses à garder pendant	5 ans	2 ans après le paiement final (3 à 3.5 ans après la fin du projet)



Les partenaires

*Les Partenariats public-privé

Un partenariat dans le cadre duquel des partenaires du secteur privé, l'Union européenne et le cas échéant, d'autres partenaires s'engagent à soutenir conjointement l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme ou d'activités de recherche et d'innovation.

*Les Partenariats public-public

Un partenariat dans le cadre duquel des organismes du secteur public d'une mission de service public au niveau régional, national ou international s'engagent, avec l'Union européenne, à soutenir conjointement l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme ou d'activités de recherche et d'innovation.

*Les Partenariats d'innovation Européens

Ne sont pas de instruments de financement, mais favorisent a coordination avec des politiques et des programmes plus vaste.



L'innovation dans l'Horizon 2020

L'innovation est la seule façon de créer des emplois durables rémunérateurs (transformer les idées en emplois), qui résistent à la pression de la mondialisation, Il s'agit de concentrer les efforts de l'UE et de ses Etats membres, ainsi que sa coopération avec les pays tiers sur des défis tels que le changement climatique, la sécurité énergétique et alimentaire, la santé et le vieillissement de la population afin d'avoir une " croissance verte et un progrès social.

Les Appels d'Offres

La Commission européenne a publié le 11 décembre 2013, les premiers appels d'Horizon 2020, sur le site :

<http://ec.europa.eu/research/participants/portal/desktop/en/appointments/h2020/index.html>

Ces appels publiés sur le nouveau portail du participant présentent un budget de **15 milliards d'euros** pour la période 2014-2015 dont 7,8 milliards d'euros au seul titre de l'année 2014. D'autres appels à projets suivront au cours de l'année 2014.



Projet FETRIC

Lancement de l'Horizon 2020 en Tunisie

Le programme H2020 a été lancé en Tunisie le 26 novembre 2013 dans le cadre du projet bilatéral Tunisie-UE en R&D : Future European Tunisian Research Innovation Cooperation (FETRIC).

L'objectif global du projet FETRIC est de renforcer la coopération S&T entre l'UE et la Tunisie dans le domaine de la recherche et l'innovation, en relation avec programme Horizon 2020.

Le projet est dédié à soutenir le dialogue politique entre la Tunisie et l'UE en rassemblant toutes les informations pertinentes et de contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre de la feuille de route pour la coopération en relation avec les priorités nationales de recherche et innovation.

FETRIC est un instrument pour le soutien de la coopération scientifique bilatérale entre l'Union européenne et la Tunisie il vise à un renforcement progressif de la coopération bilatérale dans la recherche et l'innovation, notamment dans le cadre du H2020.

Les activités du projet donneront une attention particulière aux processus d'innovation afin de faire face aux principaux défis sociétaux pour la Tunisie tels que la rareté des ressources, l'énergie renouvelable, plus particulièrement l'économie d'énergie et une alimentation de haute qualité à prix abordable.

Le projet encouragera les meilleurs acteurs de la recherche et de l'innovation pour saisir les possibilités de coopération dans le programme H2020.

Il assurera suffisamment de formations, de manifestations et de visites d'études pour augmenter la participation Tunisiennes aux opportunités de financement Européennes. Ainsi que la sensibilisation et le renforcement des capacités des gestionnaires en R&D. Il assurera la mise en place d'un bureau de liaison FETRIC et la consolidation des réseaux tunisiens des points de contact thématiques et institutionnels pour H2020 impliquant chercheur, industrielles, administrateurs, universitaires et PME.





SEPTIEME PROGRAMME-CADRE

Quelques indicateurs sur le 7^{ème} PCRD

- Période : 2007-2013
- Taux de réussite pour les pays de la C.E : **20 %**
- Taux de réussite pour les pays Méditerrané : **13%**
- Taux de réussite pour la Tunisie : **18%**
- Nombre de projets avec la participation tunisienne : 110 projet ; dont 98 projets de recherche (le quart équipes relevant de l'IRESA)
- Dons aux équipes tunisiennes : 15 Millions d'Euros

Pour en savoir plus sur les projets financés dans le cadre du 7^{ème} PCRD et le projet ARIMNet Merci de visiter le lien suivant :
http://www.iresa.agrinet.tn/cpera/index1.php?p=projets_coop

Elaborée par : Dr Ben Rayana Aniss

avec la collaboration de M^{elle} Rania Jlassi

{ Direction de la Diffusion des Innovations et de la Liaison
entre
La Recherche et La Vulgarisation }



**Institution de la Recherche et de L'Enseignement Supérieur Agricoles
(IRESA)**

Tél.: (+216) 71 784.672 / Fax : (+216) 71 796.170

Email: bo.iresa@iresa.agrinet.tn

Site Web: www.iresa.agrinet.tn

